

La ville de Marines recherche un(e)

Responsable Ressources Humaines

Implantée au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin, Marines est une commune conviviale et dynamique. Centre-bourg de 3500 habitants, elle joue un rôle structurant de pôle de centralité sur le bassin de vie du Vexin centre Nord. Elle a intégré le dispositif « **Petites villes de demain** » qui vise à renforcer l'attractivité du centre bourg en travaillant de manière synergique sur l'ensemble des politiques publiques.

Elle compte plus d'une cinquantaine d'associations et une multitude de commerces qui la font vivre. La municipalité compte une cinquantaine d'agents et une équipe municipale très investie et engagée dans la vie locale.

L'équipe de direction est composée de 7 responsables investis dans leur service, travaillant en transversalité et en harmonie toujours dans l'intérêt de la ville et des agents.

Le service des ressources humaines est doté de deux équivalents temps plein ; le/la responsable et une gestionnaire RH.

Sous la responsabilité de la Direction Générale des Services, le(la) Responsable RH conçoit et met en œuvre la politique RH de la collectivité et est responsable de la gestion des dossiers individuels et collectifs du personnel.

Les enjeux du poste :

- Adopter le règlement intérieur de la collectivité après adoption de toutes les délibérations cadres
- Mettre en œuvre un plan de formation pluriannuel
- Initier une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

1/ Missions principales

1/ Gestion individuelle du personnel

- Carrières des agents titulaires : suivi des carrières, avancements, mobilités, reclassements, élaboration des arrêtés administratifs correspondant aux différentes positions.
- Elaboration des contrats de travail des agents contractuels
- Gestion des dossiers de retraite des agents CNRACL, des dossiers d'inaptitude et d'invalidité
- Accompagnement à l'évolution professionnelle des agents
- Médiation sur les situations conflictuelles, gestion des dossiers disciplinaires et contentieux
- Action sociale : mise en place et suivi des conventions mutuelle et maintien de salaire, référent CNAS
- Formations : mise en œuvre et suivi des actions de formation des agents de la collectivité
- En charge des dossiers de saisines des organismes paritaires sur les dossiers individuels : CAP, Comité médical unique, etc
- Conseil et accompagnement des agents
- Conseil et accompagnement des responsables de services, Direction Générale des Services et des élus sur les questions relatives à la gestion du personnel.

2/ Gestion collective du personnel

- Support et contrôle sur la paie et la DSN
- Réalisation des déclarations sociales et du RSU en lien avec la gestionnaire RH
- Mise en œuvre des recrutements nécessaires aux besoins de la collectivité
- Mise en œuvre des dispositions collectives cadres délibérées par la collectivité et mise en place des nouveaux documents cadres nécessaires
- En charge des dossiers de saisines des organismes paritaires sur les questions collectives : CST, CHSCT
- Mise en œuvre de la campagne annuelle d'entretiens professionnels
- Mise en œuvre des élections professionnelles
- Elaboration du budget et suivi de la masse salariale
- Communication interne : réalisation de la lettre mensuelle, communication régulière auprès des agents.

2/ Formation et expérience

- Formation en ressources humaines et/ou expérience confirmée sur un poste RH généraliste

3/ Positionnement statutaire et rémunération

- Emploi de catégorie B, ouvert aux contractuels
- Rémunération correspondant à la grille de rédacteur + régie indemnitaire RIFSEEP

4/ Compétences et qualités requises

- Connaissance confirmée des statuts de la fonction publique territoriale et de la gestion de carrières
- Pratique de la paie et des déclarations sociales, connaissance du logiciel Berger-Levrault Saas appréciée
- Connaissances budgétaires
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'écoute, bon relationnel
- Force de proposition et de conseil
- Rigueur
- Discrétion

5/ Avantages sociaux

- Participation employeur aux frais de mutuelle et de prévoyance
- CNAS (CE)
- Prime de fin d'année (CIA)
- 12 RTT

6/ Prise de poste et acte de candidature

Le poste est à pourvoir pour le début décembre 2026. Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à recrutement@mairie-marines.org